

mations très aiguës et les maladies organiques de l'estomac et de l'intestin, les anévrysmes pour les médications vomitive et purgative ; les états cachectiques pour la médication sudorifique ; enfin la lactation pour la médication diurétique.

Agents de la médication évacuante. — 1° Les *vomitifs* sont le tartre stibié, l'ipécacuanha et le sulfate de cuivre. On peut encore provoquer les vomissements par la titillation de la luelle, l'administration d'eau tiède, etc.

2° Les *purgatifs* se divisent en trois classes basées sur leur degré d'énergie : les plus actifs sont dits *drastiques* (colocynthe, gomme-gutte, huile de croton tiglium, scammonée, aloès, rhubarbe, séné) ; puis viennent les *minoratifs* (eaux salines purgatives, sulfates de magnésie et de soude, citrate de magnésie, crème de tartre) ; et enfin les *laxatifs* (huile de ricin, manne, casse, miel de mercuriale, jus de pruneaux, podophyllin, etc.).

3° Les *sudorifiques* comprennent les boissons chaudes, le lait et le thé très chauds, etc. ; divers agents hydrothérapiques ; l'alcool, l'ammoniaque, le soufre, le bois de gaïac, etc. ; les labiées, les ombellifères, etc.

4° Les *diurétiques* comprennent la digitale, les sels de potasse (nitrate et citrate), la scille, la térébenthine, le chien-dent, la queue de cerise, le lait, la lactose, la théobromine, la diurétine, etc.

E. — MÉDICATION SPÉCIFIQUE.

Effets généraux. — Les médications spécifiques sont celles dont l'action est tellement sûre, qu'elles guérissent à coup sûr certaines affections rebelles aux autres médications.

Ces médications, malheureusement trop rares, comprennent les médications neutralisante, antipériodique, antisyphilitique et vermifuge.

La médication *neutralisante* comprend les antidotes, dont l'action, contraire à celle des substances vénéneuses, en prévient ou en arrête les effets.

La médication *antipériodique* est souveraine contre les fièvres et névralgies à type intermittent.

La médication *antisyphilitique* guérit les accidents des diverses étapes de la syphilis.

La médication *vermifuge* tue les helminthes vivant dans le tube digestif.

La médication *antiseptique* entrave ou arrête la végétation des microbes pathogènes.

Indications et contre-indications. — Les indications des médications spécifiques se trouvent fournies par leur dénomination même ; elles n'ont guère de contre-indications.

Agents des médications spécifiques. — 1° Les *antipériodiques* sont le sulfate de quinine, le quinquina, la salicine, le salicylate de soude et les préparations arsenicales.

2° Les agents *neutralisants* sont étudiés dans les livres consacrés à la toxicologie.

3° Les *antisyphilitiques* comprennent les préparations mercurielles et l'iodure de potassium.

4° Les *vermifuges* peuvent se diviser en deux classes : les uns se bornent à entraîner les vers en déterminant un effet purgatif ou vomitif (huile de ricin, calomel, émétique) ; les autres exercent sur eux une action toxique (kousso, racine de grenadier, semen-contra).

Les parasites cutanés (acarus de la gale, *Pediculus corporis et pubis*) sont tués par les pommades sulfureuses et mercurielles.

5° La liste des *antiseptiques* est extrêmement longue.

Le phénol, le sublimé, l'acide borique sont journellement employés dans le pansement des plaies ; le permanganate de potasse, le nitrate d'argent, etc., dans les lavages de l'urètre et de la vessie ; le borate de soude, etc., dans les lavages du gros intestin.

On peut aussi pratiquer l'antisepsie interne.

L'antisepsie générale se pratique avec le calomel pris à dose altérante, avec la créosote, avec le salol, avec le salicylate de soude, etc.

L'antiseptique interne des voies urinaires se pratique avec le benzoate de soude, l'urotropine, le bleu de méthylène, etc.

L'antiseptie pulmonaire se pratique surtout avec la créosote et ses dérivés.

L'antiseptie du tube digestif se pratique soit avec des antiseptiques solubles comme l'acide lactique, soit avec des antiseptiques insolubles comme le naphthol. Gilbert et Galbrun ont vu le nombre des microbes contenus dans 1 milligr. de matières fécales, diminuer de moitié sous l'influence du benzo-naphthol pris à la dose de 3 gr. 50 à 4 gr. par jour.

On a reproché à la méthode de l'antiseptie interne, préconisée par Bouchard, de ne pouvoir introduire l'antiseptique dans l'organisme, à dose suffisante pour tuer le microbe, à moins de compromettre la vie de l'organisme qu'on se propose de défendre. Mais Bouchard n'a jamais visé à cela, il a prétendu seulement qu'on pouvait porter secours, par l'antiseptie interne, aux malades infectés, en atténuant la virulence des agents infectieux et en gênant leur multiplication.

A la médication antiseptique se rattache l'emploi à l'intérieur de la *levure de bière fraîche*, si souvent efficace dans la furonculose, et dans d'autres affections à tendances suppuratives.

Organothérapie ou opothérapie

Définition. — On désigne sous l'un ou l'autre de ces noms, indifféremment, une méthode thérapeutique qui consiste à faire pénétrer dans l'économie — soit par voie d'absorption gastro-intestinale ; soit sous forme d'injections sous-cutanées ou intra-péritonéales, ou intra-veineuses ; soit par le procédé de la greffe — les tissus frais et crus d'animaux sains ou les sucs qu'on a pu extraire de leur substance.

Si le nom est entièrement nouveau, il n'en est pas tout à fait de même de la chose que ce nom désigne, et il y a beau jour qu'est née l'idée d'utiliser au profit de l'homme, pour développer en lui certaines aptitudes, lui conserver ou lui rendre la santé, tels ou tels organes d'animaux sains ou leurs extraits.

Historique. — Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de la civilisation, on rencontre, en effet, des pratiques se rapprochant plus ou moins de l'opothérapie par ingestion stomacale¹.

Mais on peut dire que les diverses pratiques empiriques d'opothérapie, à part celle relative à l'ingestion de l'huile de foie de morue, étaient tombées dans le discrédit le plus complet, lorsque Brown-Séguard en 1889, vint rappeler sur elles l'attention, les réhabiliter, en quelque sorte, en préconisant contre la neurasthénie, la sénilité, etc., l'emploi, sous forme d'injections hypodermiques, du suc extrait aseptiquement de la trituration des testicules de mammifères, notamment de ceux du bélier. Le célèbre physiologiste a d'autant plus de droits à être considéré comme l'initiateur de l'opothérapie moderne, qu'il étaya sa pratique d'une théorie qui a toujours cours, qui a inspiré la plupart des travaux postérieurs, et d'après laquelle, non seulement les glandes closes mais aussi toutes les glandes à canal excréteur posséderaient (ces dernières en plus de leur sécrétion externe) une sorte de sécrétion interne, consistant dans l'élaboration et la cession au sang de substances si précieuses pour l'économie que leur absence ou leur insuffisance serait capable d'engendrer des symptômes d'intoxication et des altérations organiques.

Sans doute, plusieurs autres physiologistes (notamment Haller, Cl. Bernard, Reverdin, Kocher, Schiff) et bon nombre de cliniciens, — se fondant, soit sur les résultats de l'extirpation expérimentale des diverses glandes vasculaires sanguines, soit sur les conséquences de leurs altérations pathologiques, — avaient déjà été amenés, avant lui, à penser que ces organes devaient élaborer et verser dans la circulation des substances d'une très grande utilité pour l'économie. Sans doute on savait même, depuis les mémorables travaux de Cl. Bernard, qu'une glande à canal excréteur, la glande hépatique, en plus de sa sécrétion externe (biliaire), fabrique du glycogène.

(1) Voir *Organothérapie ou Opothérapie*, par C. Hillemand, broch. in-12 de 53 p. Paris, nov. 1898 (Steinheil, éditeur).